

# Chef de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux

## Certification professionnelle de niveau 6

Certification enregistrée au RNCP sous le n°40396 pour 5 ans sur décision de France Compétences du 28/03/2025

Ce dispositif s'adresse aux professionnel(elle)s qui souhaitent, selon le cas, évoluer vers des fonctions de Chef(fe) de Service ou conforter leurs fonctions d'encadrement.



<b>Prochain démarrage :</b>	<b>Promotion CDS73 : 25 juin 2026 à Montpellier</b>
<b>Modalités :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● 40 % en présentiel (Paris, Montpellier) et 60 % en téléprésentiel</li><li>● ou 100% en téléprésentiel</li></ul>
<b>Prérequis :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle de niveau 5 au moins,</li><li>● Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle de niveau 4, et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, sur un poste en responsabilité dans une organisation,</li><li>● Être en fonction de cadre, ou de responsable d'unité, de projet ou d'équipe, depuis plus de 5 ans</li></ul>
<b>Durée du dispositif :</b>	168 heures (24 journées).
<b>Niveau de sortie :</b>	Niveau 6 (nomenclature 2019).

## Objectifs & Compétences visées

A l'issue de la formation « Chef de Service des établissements sociaux et médico-sociaux », le stagiaire sera capable de :

- Organiser et gérer un service social ou médico-social dans le respect du projet de la gouvernance et du cadre légal et réglementaire
- Réaliser et manager les projets d'un service social ou médico-social.
- Manager les équipes et la communication d'un service social ou médico-social.
- Mettre en œuvre l'accompagnement des personnes accompagnées d'un service social ou médico-social.
- Manager la qualité et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles d'un service social ou médico-social.

## Admission

- Sur dossier et entretien à distance.
- Délais d'accès à la formation : entre deux jours et cinq semaines en fonction des financements et des pièces à réunir pour valider les prérequis.

## Coût de la formation et financement

**Tarifs et informations complémentaires** concernant la formation « Chef de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux » sur demande, vous pouvez nous contacter au **04 67 63 11 11** ou via le formulaire de contact :



### Frais annexes

Hébergement/restauration : à prévoir si nécessaire. Pour effectuer vos réservations, une fiche "Hôtellerie et Restauration" vous sera transmise à titre informatif.

Déplacement : en fonction de l'éloignement du stagiaire.

### Financement

Nos conseillers en formation sont à votre disposition pour vous aider à définir les modes de financement adaptés et vous accompagner dans vos démarches de constitution de dossier de financement.

## Indicateurs de résultats

Indicateurs de résultats pour la formation "Chef de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux" calculés sur les années 2022 à 2024

Mise à jour : 23/04/25

